

# Des partenaires : les propriétaires de milieux naturels

Le Conservatoire ne peut engager des actions de protection ou de gestion d'un site naturel remarquable qu'après avoir obtenu un droit d'usage des parcelles concernées.

Pour cela, il réalise une animation foncière en proposant aux propriétaires de mettre leur terrain à sa disposition, par vente ou signature

d'une convention.

*Qu'en retirera le propriétaire ?*

Au-delà du prix que peut rapporter la vente d'un terrain, la satisfaction de voir le bien familial à nouveau entretenu.

Mais aussi le sentiment de contribuer à la préservation de la nature et à la transmission d'un patrimoine aux générations futures.

Que toutes les personnes qui ont ainsi fait confiance au Conservatoire soient remerciées !



## Témoignages de propriétaires

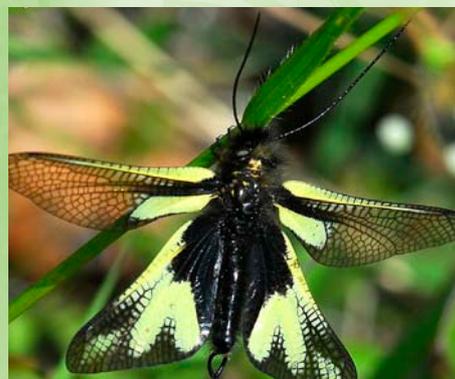
### Transmettre un patrimoine familial

« En 2015, j'ai proposé au Conservatoire la vente de 6 parcelles situées sur la Commune de Challes-Eaux car ces terrains ne me rapportaient rien et je devais payer des impôts.

Ces propriétés, autrefois plantées en vigne par mon père, n'étaient plus utilisées depuis plus de 20 ans : un jour le Conservatoire est venu voir mes parents afin de savoir s'ils voulaient leur confier la gestion de nos terrains, nous avons bien voulu leur accorder.

Cela m'a permis de rester en lien avec cette association vers laquelle je me suis naturellement tournée lorsque j'ai voulu céder mes propriétés ! »

Colette JANOT,  
Propriétaire de parcelles de pelouses sèches à Challes-les-Eaux



### Préserver la biodiversité de Savoie

« Me voilà maintenant beaucoup plus riche à l'idée que mes terrains hébergent des espèces très rares comme « l'orchis de Trausteiner » ou « la Swertie vivace » et autres « Cordulie arctique » [...] Je suis très heureux que ces parcelles qui étaient à l'abandon soient le refuge d'espèces remarquables. Merci à toute l'équipe du CEN qui œuvre en ce sens. Je suis également particulièrement sensible à l'enclavement et à la colonisation forestière qui, à mon sens, devraient être combattus avec encore plus de ferveur. »

Pierre VILLIEN,  
Propriétaire dans le marais de Praz-Véry à Aime



### Entretenir et préserver les paysages

« J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à aller dans le marais pour travailler, même si le travail y était très difficile à cause des trous creusés pour extraire la tourbe... Mon père y est venu jusqu'à la fin, vers les années 2000, pour le faucher. Depuis, le marais est devenu un refuge pour les oiseaux et les crapauds. J'ai souhaité vendre mon terrain au Conservatoire, afin de pouvoir garantir par cet acte la préservation de ce coin de nature. »

Michel THUILLIER  
Propriétaire dans le marais de la Crusille à Novalaise



# Comment établir le partenariat ?

## À l'initiative du CEN Savoie lors d'une animation foncière

En général, tout commence par une **réunion d'information** organisée en partenariat avec les communes concernées par le projet de gestion proposé par le Conservatoire. Puis les propriétaires sont

**contactés individuellement**. Le Conservatoire propose d'**acheter les terrains**, ou d'en avoir un usage par la **signature d'une convention**, toujours dans le cadre d'une **négociation amiable**. Dans

tous les cas, le propriétaire reste **libre de sa décision**.

Et pour un propriétaire particulièrement motivé, une **donation** est encore une autre possibilité !

## À l'initiative du propriétaire

Je suis propriétaire d'un terrain en milieu naturel et je souhaite le préserver. Quelles solutions, quand le CEN a confirmé l'intérêt écologique de mon terrain ?



**Je signe une convention** avec le CEN : gestion de mon terrain grâce à une mise à disposition à titre gratuit.



**Je vends** mon terrain au CEN qui prend en charge les frais de notaire.



**Je fais don** de mon terrain au CEN grâce au Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels.



Pour cela, je contacte le CEN Savoie au 04.79.25.20.32 ou par mail : [info@cen-savoie.org](mailto:info@cen-savoie.org)

## Un exemple : le marais de la Prairie, ruisseau de Nécuidet (La Thuile)

À la suite de l'animation foncière, le CEN a engagé de gros travaux de restauration afin de faire reméan-

drer le ruisseau de Nécuidet.

Aujourd'hui, le marais est entretenu par fauche régulière.

Pour plus d'information :

[www.cen-savoie.wix.com/necuidet](http://www.cen-savoie.wix.com/necuidet)



Le site avant travaux (12/09/2014), ruisseau transformé en fossé de drainage



Reméandrage du ruisseau (25/09/2014)



Après travaux (25/06/2015)